



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



*Etablissements Maurel
et Prom S.A.*
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022
Etablissements Maurel et Prom S.A.
51 rue d'Anjou, 75008 Paris



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel et Prom S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel et Prom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Établissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.



Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

Evaluation des titres de participation et créances rattachées	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 456 M€ représentent 72% des actifs de la société.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p> <p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations issue notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.</p> <p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est déterminée en prenant en considération le cours de bourse.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées par le management, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; • vérifier l'exactitude des cours de bourse utilisés ; • obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par le management ; • vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ; • vérifier le caractère raisonnable des principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ; • vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée. <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ; • vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet GEA AUDIT.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG était dans la 9^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet GEA AUDIT dans la 21^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 mars 2023

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 14 mars 2023
KPMG SA

Paris, le 14 mars 2023
GEA AUDIT



François Quédiniac
Associé

François Dineur
Associé

COMPTES SOCIAUX DE LA MAISON MÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	6 579	(5 233)	1 346	1 439
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.2	2 029	(1 885)	144	247
Participations	4.4	435 828	(268 314)	167 514	184 440
Autres immobilisations financières	4.3	364	—	364	312
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		436 192	(268 314)	167 879	184 753
ACTIF IMMOBILISÉ		444 800	(275 432)	169 368	186 439
Stocks de marchandises		3 840	(2 455)	1 385	1 385
Créances clients et comptes rattachés		290	—	290	—
Compte séquestre		71 259	—	71 259	—
Autres créances	4.5	510 336	(210 429)	299 907	282 584
Actions propres		19 199	(9 345)	9 853	8 128
Instruments de trésorerie	4.8	—	—	—	—
Disponibilités	4.8	18 109	—	18 109	22 137
ACTIF CIRCULANT		623 033	(222 229)	400 804	314 233
Charges constatées d'avances		545	—	545	635
Écarts de conversion actif	4.7	56 521	—	56 521	11 560
TOTAL ACTIF		1 124 900	(497 661)	627 239	512 867

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital social		154 971	154 971
Prime d'émission, de fusion, d'apport...		26 139	26 139
Réserve légale		15 497	15 497
Autres réserves		—	—
Report à nouveau		136 376	158 551
Résultat de l'exercice		(28 101)	5 503
CAPITAUX PROPRES	4.9	304 883	360 661
Provisions pour risque		27 316	6 887
Provisions pour charges		592	959
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	4,10	27 908	7 846
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		—	—
Dettes financières		—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 818	8 405
Dettes fiscales et sociales		5 765	5 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 612	1 612
Autres dettes	4.11	244 423	110 824
Dettes diverses		258 618	126 822
DETTES		258 618	126 822
Produits constatés d'avance		—	—
Écarts de conversion passif	4.7	35 830	17 538
TOTAL PASSIF		627 239	512 867

Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Chiffre d'affaires	4.13	21 035	18 935
Reprises sur amortissements et provisions		770	3 441
Autres produits d'exploitation		68	44
Transferts de charges		290	—
PRODUITS D'EXPLOITATION		22 163	22 421
Autres achats et charges externes		(11 103)	(9 275)
Impôts et taxes		(858)	(665)
Salaires et traitements		(6 971)	(7 901)
Charges sociales		(5 219)	(5 619)
Autres charges d'exploitation		(13 851)	(12 318)
CHARGES D'EXPLOITATION		(38 001)	(35 778)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(483)	(252)
Dotations aux provisions sur actif circulant		—	(1 437)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION		(483)	(1 689)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(16 320)	(15 047)
QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		—	—
Intérêts sur autres emprunts		(2 337)	(1 447)
Produits de trésorerie		288	73
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE		(2 049)	(1 374)
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		13 912	10 753
Pertes sur créances sur participation		(18 390)	—
Intérêts sur Créances sur Participation		9 186	7 510
Reprises de provisions sur titres et comptes courants	4.4	19 009	199 822
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(27 138)	(23 282)
RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION		(17 334)	184 050
CHARGES FINANCIÈRES		(10)	(188 182)
DIVIDENDES REÇUS		11 500	12 626
Gains et Pertes de change		11 225	3 723
Dotations financières aux provisions de change		(21 580)	(4 977)
Reprises financières sur provisions de change		877	2 586
RÉSULTAT DE CHANGE		(9 479)	1 333
RÉSULTAT FINANCIER	4.14	(3 460)	19 205
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(19 780)	4 158
Charges exceptionnelles		—	(12 704)
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		275	11 559
Gains et Pertes sur actions propres		(11 690)	236
Résultat cession autres immobilisations		(196)	—
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(11 611)	(909)
Impôt sur les bénéfices	4.15	3 291	2 254
BÉNÉFICE OU PERTE		(28 101)	5 503

Annexes aux comptes annuels

Note 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. ("La Société") est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2023. Les états financiers sont présentés en euros. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Note 2 FAITS MARQUANTS

L'activité de la société Établissements Maurel & Prom S.A. consiste principalement en l'animation des filiales et le développement stratégique et financier du Groupe.

Les comptes sociaux détaillés ici font état de la situation financière de la Société mère stricto sensu. Ils n'intègrent pas les comptes des filiales du Groupe, par opposition aux comptes consolidés.

Courant décembre Wentworth Resources Plc et la société Établissements Maurel & Prom S.A sont parvenus à un accord sur les termes d'une acquisition recommandée de la totalité du capital social émis et à émettre de Wentworth Resources plc par la société Établissements Maurel & Prom S.A. A cet effet un compte séquestre a été constitué. Lors du « Court Meeting » et de l'assemblée générale (« General Meeting ») de Wentworth Resources (« Wentworth ») tenues le 23 février 2023, la majorité requise des actionnaires de Wentworth a voté en faveur de l'adoption de la résolution relative à la modification des statuts de Wentworth et à la mise en œuvre du « Scheme ». La finalisation de l'acquisition de Wentworth reste soumise à l'approbation des autorités tanzaniennes.

Le nouveau système d'information intégré déployé progressivement sur la société et plusieurs filiales l'année dernière s'est poursuivi au cours de l'année 2022 et couvre dans son ensemble toutes les des entités du Groupe. Ce projet conduit à une augmentation des immobilisations incorporelles et des charges externes.

Le niveau élevé des cours du baril induit une hausse des paiements différés relatif au permis Gabonais.

Le Groupe est parvenu à réduire considérablement son endettement sur l'année de part la signature d'un nouveau prêt bancaire et d'un avenant à son prêt d'actionnaire permettant le rééchelonnement de ce dernier.

Note 3 RÈGLES ET MÉTHODES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC N° 2020-09 de décembre 2020, modifiant le règlement ANC n° 2018-07. La société avait appliqué par anticipation au 1er janvier 2017 le règlement ANC 2017-03 relatif aux dépenses d'exploration ne pouvant désormais plus être activées.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas d'échéance, de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC N° 2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire^(L) ou dégressive^(D) suivantes :

- agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;
- mobilier de bureau : L sur 10 ans ;
- logiciel : L sur 3 ans.

Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne "Écarts de conversion". Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conversion des comptes annuels des établissements

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :

- conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
- conversion des postes du résultat au taux du jour.

Note 4 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2021	2 034	(596)	1 439
Permis minier Gabon au 31/12/2021	4 330	(4 330)	—
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2021	6 364	(4 926)	1 439
Acquisitions	215		215
Dotations aux amortissements		(308)	(308)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2022	6 579	(5 233)	1 346
Logiciels au 31/12/2022	2 249	(903)	1 346
Permis minier Gabon au 31/12/2022	4 330	(4 330)	—

Les acquisitions de la période correspondent à des travaux en cours pour de nouveaux logiciels Groupe.

Note 4.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2021	2 041
Amortissements au 31/12/2021	(1 794)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2021	247
Acquisitions	71
Dotations aux amortissements	(175)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2022	144
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2022	2 029
Amortissements au 31/12/2022	(1 885)

Note 4.3 Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Divers dépôts au 31/12/2021	497	(184)	312
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2021	497	(184)	312
Acquisitions	52		52
Effet de conversion	(184)	184	—
Dotations aux amortissements			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2022	364	—	364
Divers dépôts au 31/12/2022	364	—	364

Note 4.4 Titres de Participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			Variation		31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
SEPLAT Plc.	140 180	—	140 180	—	—	140 180	—	140 180
Cardinal Ltd.	6 060	(6 060)	—	—	—	6 060	(6 060)	—
Caroil S.A.S.	60 243	(60 243)	—	—	—	60 243	(60 243)	—
M&P Assistance Technique International S.A.	278	—	278	—	—	278	—	278
Intégra Oil S.A.S.	25 840	(25 840)	—	—	—	25 840	(25 840)	—
M&P Italia S.r.l.	15 756	(15 756)	—	—	—	15 756	(15 756)	—
M&P Angola S.A.S.	20 037	(20 037)	—	—	—	20 037	(20 037)	—
M&P Ibero America S.L.	6 443	—	6 443	—	—	6 443	—	6 443
M&P Services Integrados U.W.	4	(4)	—	—	—	4	(4)	—
M&P Namibia S.A.S.	10 803	(10 803)	—	—	—	10 803	(10 803)	—
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	19 722	—	19 722	—	—	19 722	—	19 722
M&P Colombia B.V.	92 431	(92 431)	—	—	—	92 431	(92 431)	—
MP Anjou 3 S.A.S.	32 883	(32 883)	—	—	—	32 883	(32 883)	—
MPEP France S.A.S.	4 037	(4 037)	—	—	—	4 037	(4 037)	—
M&P Amérique Latine S.A.S.	17 237	—	17 237	(17 000)	—	237	—	237
M&P Trading S.A.S.	500	—	500	—	—	500	—	500
M&P Services S.A.S.	100	(100)	—	—	—	100	(100)	—
MPC Drilling S.A.S	—	—	—	37	—	37	—	37
Autres	237	(157)	80	—	37	237	(120)	117
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION	452 791	(268 351)	184 440	(16 926)	37	435 828	(268 314)	167 514

La Société a procédé sur l'exercice à une diminution de capital de sa filiale M&P Amérique Latine S.A.S par compensation de créances.

Note 4.5 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Avances aux filiales du Groupe	410 374	385 959
Créance de portage sur Sucre Energy Ltd	10 313	9 712
Acomptes fournisseurs	—	3
Créances diverses	89 649	92 590
TOTAL AUTRES CRÉANCES BRUTES	510 336	488 264
Dépréciation des avances filiales	(121 366)	(113 117)
Dépréciation des créances diverses	(89 063)	(92 563)
TOTAL AUTRES CRÉANCES NETTES	299 907	282 584

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021			Variation			31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net	
M&P Ibero America S.L.	59 075	—	59 075	2 148	—	61 222	—	61 222	
M&P Italia S.r.l.	14 654	(14 654)	—	618	(618)	15 272	(15 272)	—	
Ison holding S.I	13 211	(13 211)	—	—	—	13 211	(13 211)	—	
MPEP France S.A.S.	11 083	(11 083)	—	(212)	212	10 871	(10 871)	—	
M&P Services Integrados	14 811	(14 183)	628	9 332	(9 960)	24 143	(24 143)	—	
M&P Namibia S.A.S.	7 531	(7 531)	—	1 288	(1 288)	8 819	(8 819)	—	
M&P Colombia B.V	10 228	(10 215)	12	2 425	(2 437)	12 652	(12 652)	—	
Caroil S.A.	14 656	(14 656)	—	11 171	(11 171)	25 827	(25 827)	—	
M&P Mnazi Bay Holdings	3 772	—	3 772	126	—	3 898	—	3 898	
Intégra oil S.A.S.	3 691	(3 691)	—	59	(59)	3 750	(3 750)	—	
Gabon Développement	978	(978)	—	—	—	978	(978)	—	
M&P Services S.A.S.	4 434	(4 434)	—	858	(858)	5 291	(5 291)	—	
Caroil Drilling Solution S.A.S	—	—	—	13 328	—	13 328	—	13 328	
MPC Drilling S.A.S	—	—	—	14 112	—	14 112	—	14 112	
MP West Africa S.A.	(4 602)	—	(4 602)	201 430	—	196 828	—	196 828	
Autres	612	(412)	200	(443)	(139)	170	(550)	(381)	
TOTAL	171 531	(112 445)	59 086	238 843	(8 920)	410 374	(121 366)	289 008	

L'évolution de la position vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

Créances sur MP GABON À FIN 2021	205 055
Financement des opérations	136 506
Encaissement des ventes	(384 718)
Refacturations des prestations du siège	13 819
Dividendes reçus	—
Rémunération des comptes courants	(701)
Effet change sur les transactions (en dollars)	(9 692)
Dettes sur MP GABON À FIN 2022	(39 730)

Note 4.6 Échéances des Créances

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an
Dépôts et cautionnements	364		364
Autres créances	299 907		299 907
TOTAL DES CREANCES NETTES PAR ECHEANCES	300 272		300 272

Note 4.7 Écart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain), provisionnés pour la position globale de change active en US Dollars à la clôture de l'exercice.

Note 4.8 Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants bancaires et autres	18 109	22 137
Disponibilités	18 109	22 137
DISPONIBILITÉS NETTE	18 109	22 137
Actions propres	9 853	8 128
Titres de placements	9 853	8 128
TRÉSORERIE NETTE	27 962	30 264

Au 31 décembre 2022, la société détient 2 507 406 actions propres pour une valeur brute de 19 M€.

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2022 a conduit la Société à doter une dépréciation complémentaire ramenant leur valeur nette comptable à 10 M€.

La trésorerie a évolué sur la période comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022
Résultat de l'exercice	(28 101)
Annul. dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	14 359
Annul. des impacts hors CAF	(3 206)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(16 948)
Variation du besoin en fonds de roulement	(934)
I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE/(UTILISÉ DANS) L'EXPLOITATION	(17 883)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	(215)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(71)
Acquisitions d'immobilisations financières	(52)
Compte séquestre	(73 620)
Variation des comptes courants et titres groupe	89 038
Encaissements intérêts placements	288
Encaissements dividendes SEPLAT	11 500
Retenue à la source dividendes Seplat	(1 150)
II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	25 717
Diminution des dettes financières	(5 259)
Paiements des intérêts SHL	(2 337)
Paiements des dividendes	(27 677)
Variation de capital et des actions propres	12 186
III. FLUX DE FINANCEMENT	(23 088)
IV. VARIATION DE TRÉSORERIE	(15 253)
V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	22 137
VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVISES	11 225
VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	18 109

Note 4.9 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Affectation du résultat	Résultat	Attribution actions gratuites	Écarts de conversion	Dividendes	31/12/2022
Capital	154 971						154 971
Primes	26 139						26 139
Réserve légale	15 497						15 497
Autres réserves	—				—		—
Report à nouveau	158 551	5 503				(27 677)	136 376
Résultat	5 503	(5 503)	(28 101)				(28 101)
CAPITAUX PROPRES	360 661	—	(28 101)	—	—	(27 677)	304 883

Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date d'acquisition (a)	Nombre d'actions
06/08/2020	06/08/2023	401 500
03/08/2021	03/08/2023	426 533
03/08/2021	03/08/2024	426 533
04/08/2022	04/08/2024	664 200
06/08/2020	03/08/2023	244 698
03/08/2021	03/08/2024	227 388
03/08/2022	31/03/2025	91 575
Total		2 482 427

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. L'ensemble de ces plans sont soumis à des conditions de performance.

Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions de la Société est de 201 261 570 d'une valeur nominale de 0,77 €, dont 2 507 406 actions propres (soit 1,25 % du capital pour une valeur brute de 19 M€ à la fin 2022). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
Soit au 31/12/2020	201 261 570	4 559 335	259 817	4 299 518
- Distribution d'actions		(867 720)		(867 720)
- Mouvements contrat de liquidité		(46 507)	(46 507)	
Soit au 31/12/2021	201 261 570	3 645 108	213 310	3 431 798
- Distribution d'actions		(1 003 581)		(1 003 581)
- Mouvements contrat de liquidité		(134 121)	(134 121)	
SOIT AU 31/12/2022	201 261 570	2 507 406	79 189	2 428 217

Note 4.10 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/2022
Risque de change	11	20 692	(11)	20 692
Indemnités départ retraite	959	—	(367)	592
Autres	6 876	1 064	(1 316)	6 625
TOTAL DES PROVISIONS	7 846	21 755	(1 693)	27 908

Les autres provisions concernent essentiellement la quote-part de situation nette négative de certaines filiales.

Note 4.11 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Prêt actionnaire	77 231	78 595
Dettes sur filiales du Groupe	165 915	30 714
Autres charges à payer	1 277	1 515
TOTAL AUTRES DETTES	244 423	110 824

En décembre 2017, il a été décidé de mettre en place un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant initial de 100 M\$, assorti d'une seconde tranche de 100 M\$ tirable à la discrétion du Groupe. Le profil de remboursement de ce prêt a été révisé lors de l'avenant signé le 12 mai 2022.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial	82 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirable à discrétion
Maturité	Juillet 2028
Première échéance	Avril 2023
Remboursement	22 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	SOFR + Spread +2,10 %

Les dettes sur filiales se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021			Variation		31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
M&P Amérique Latin S.A.S	18 422		18 422	(16 837)	—	1 585	—	1 585
M&P Gabon S.A.	(205 055)	—	(205 055)	244 785	—	39 730	—	39 730
M&P Trading S.A.	7 690		7 690	62 243	—	69 934	—	69 934
M&P Angola S.A.S.	(672)	672	—	23 636	672	22 965	—	22 965
MPEP Tanzania Ltd	(4 099)	—	(4 099)	35 757	—	31 658	—	31 658
Autres		—		42	—	42		42
TOTAL	(183 713)	672	(183 042)	349 627	672	165 915	—	165 914

Note 4.12 Échéances des Dettes

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 818	6 818		
Dettes fiscales et sociales	5 765	5 765		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 612	1 612		
Dettes vers autres filiales du Groupe	165 915	165 915		
Autres charges à payer	1 277	1 277		
Prêt actionnaire	77 231	10 426	55 607	11 199
TOTAL DES DETTES PAR ÉCHÉANCES	258 618	191 813	55 607	11 199

Note 4.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon, en Angola et envers M&P Trading.

Note 4.14 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts sur autres emprunts	A	(2 337)	(1 447)
Produits de trésorerie	B	288	73
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE		(2 049)	(1 374)
DOTATIONS ET REPRISÉS DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		13 912	10 753
Pertes sur créances sur participation	C	(18 390)	—
Intérêts sur créances sur participation	G	9 186	7 510
Reprises nettes des provisions sur titres et comptes courants nettes	D	(8 129)	176 540
RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION		(17 334)	184 050
CHARGES FINANCIÈRES		(10)	(188 182)
DIVIDENDES REÇUS	E	11 500	12 626
Gains et Pertes de change	F	11 225	3 723
Reprises nettes des provisions de change		(20 704)	(2 391)
RÉSULTAT DE CHANGE		(9 479)	1 333
RÉSULTAT FINANCIER		(3 460)	19 205

A : il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire ;

B : les produits de trésorerie proviennent de placement sur des SICAV ;

C : la perte sur créance sur participation de 2022 correspond principalement à l'abandon de créances M&P Energy Canada. ;

D : les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales ;

E : il s'agit des dividendes reçus de Seplat Energy Plc pour 11,5 M€;

F : les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD ;

G : il s'agit des intérêts sur les encours moyens annuels des comptes courants des filiales.

Note 4.15 Impôt sur les sociétés

Établissements Maurel & Prom S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés M&P West Africa S.A., M&P Amérique latine S.A.S, M&P Volney 5 S.A.S, M&P Angola S.A.S, MPEP France, MP Namibia S.A.S, MP Mnazi Bay holdings S.A.S, MP Anjou 3 S.A.S, M&P Trading S.A.S, Caroil S.A.S., M&P Services et MPC Drilling S.A.S.

Note 5 Informations complémentaires**Note 5.1 Risques financiers**

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence de l'année au paragraphe Financements.

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2022, la Société détenait 2 507 406 actions propres pour une valeur comptable de 19 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 9,9 M€. Une provision de 9 M€ a en conséquence été constituée. Une baisse de 10 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif de 1 M€ sur le résultat social de la Société.

Note 5.2 Engagements hors bilan

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.2.1 Prêt à Terme (Term Loan 255 M\$)

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon S.A., est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 255 M\$ dont un Revolving Credit Facility de 67M\$, conclu le 12 mai 2022. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom S.A. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi ("PIEP") en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa S.A. ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt.

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et
- une valeur corporelle nette ("*Tangible Net Worth*") retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2022.

Maurel & Prom West Africa S.A., Établissements Maurel & Prom S.A. et Maurel & Prom Gabon S.A. se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée de 75 M\$ sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Établissements Maurel & Prom S.A. serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP.

Suite au refinancement la société Établissements Maurel & Prom n'est plus capé sur son montant de distribution de dividendes.

Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP

Dans le cadre du Prêt à Terme, de mai 2022, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

Note 5.2.4 Engagements contractuels en France

Dans le cadre de la cession des intérêts détenus dans le permis de recherche dit Mios par la société Établissement Maurel & Prom S.A à MPEP France, l'Établissement Maurel & Prom S.A s'est engagé à rester solidairement responsable avec MPEP France de toutes les obligations découlant du Farmout Agreement conclu avec Indorama en date du 11 février 2019, notamment l'obligation de paiement des couts d'abandon relatifs.

Note 5.3 Effectif de la Société

Le personnel salarié de la Société s'élevait à 47 personnes au 31 décembre 2022.

Note 5.4 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le président, le directeur général et les membres du conseil d'administration.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Avantages à court terme	1 855	1 628
Paielement en actions	450	508
TOTAL	2 305	2 135

Note 5.5 Entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Participations	435 828	452 791
Autres créances	410 374	385 959
ACTIF	846 202	838 750
Dettes sur immobilisations	1 612	1 612
Autres dettes	165 915	(30 714)
Prêt actionnaire	77 231	78 595
PASSIF	244 758	49 493
Produits financiers	9 186	7 510
Dividendes	11 500	12 626
Charges financières	18 390	—
COMPTE DE RÉSULTAT	39 076	20 136

Note 5.6 Événements postérieurs à la clôture

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.7 Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Dépréciation	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances accordés bruts ^(a) (en euros)	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
M&P Trading S.A.S.	EUR	100 %	500 000	25 072 376	500 000	—	500 000	(69 933 889)	—	483 148 328	7 356 268
MPEP France S.A.S	EUR	100 %	4 037 000	(17 778 096)	4 037 000	(4 037 000)	—	10 870 826	—	236 474	(676 680)
M&P Services S.A.S.	EUR	100 %	100 000	(577 948)	100 000	(100 000)	—	5 291 387	—	616 391	(245 946)
Caroil S.A.	EUR	100 %	5 000 000	(21 249 038)	60 243 489	(60 243 489)	—	25 827 277	—	Néant	(2 652 651)
MP West Africa S.A.	EUR	100 %	80 000	11 227 915	80 000	—	80 000	196 818 132	—	Néant	(40 078 280)
M&P Assistance Technique International S.A.	EUR	100 %	195 270	2 072 716	277 714	—	277 714	(999 999)	—	9 308 906	149 069
M&P Angola S.A.S.	EUR	100 %	20 037 000	18 410 245	20 037 000	(20 037 000)	—	(22 964 838)	—	Néant	(52 645 501)
M&P Namibia S.A.S.	EUR	100 %	1 500 000	(3 951 414)	10 802 738	(10 802 738)	—	8 394 753	—	Néant	(1 441 184)
MPEP Tanzania Ltd	USD	100 %	15	56 576 085	10	—	10	(31 658 180)	—	47 899 800	25 807 009
MP Mnazi Bay Holdings	EUR	100 %	10 000 000	(351 593)	19 722 217	—	19 722 217	3 898 455	—	Néant	(200 445)
MP Anjou 3 S.A.S.	EUR	100 %	65 293	(28 457)	32 882 745	(32 882 745)	—	(41 898)	—	Néant	17 532 175
M&P Amérique Latine	EUR	100 %	237 000	1 065 377	237 000	—	237 000	(1 585 024)	—	Néant	(104 914)
M&P Colombia B.V	USD	100 %	61 000	(17 141 432)	92 430 959	(92 430 958)	1	12 590 624	—	Néant	(6 243 343)
M&P Ibero America S.L.	EUR	80 %	8 053 750	82 432 132	6 443 000	—	6 443 000	61 222 367	—	Néant	(2 520 055)
M&P Services Integrados U.W.	EUR	100 %	5 389	(19 620 748)	4 311	(4 311)	—	24 204 658	—	Néant	(7 389 089)
M&P Italia S.r.l.	EUR	100 %	300 000	775 983	15 756 245	(15 756 245)	—	15 272 004	—	Néant	(1 029 402)
MPC Drilling S.A.S	USD	100 %	37 000	(123 293)	37 000	—	37 000	14 112 203	—	Néant	(120 310)
SEPLAT Plc	USD	20 %	1 834 000	N.C	140 180 414	—	140 180 414	—	11 499 548	N.C	N.C
Volney 5	EUR	100 %	37 000	(82 199)	41 076	(41 076)	—	40 387	—	Néant	(4 944)
MP Anjou 2 S.A.S	EUR	100 %	37 000	0	37 000	—	37 000	615	—	Néant	0